

Programme de formation initiale

INTRODUCTION	1
OBJECTIFS.....	3
CE QUE DIT LA LOI.....	4
LÉGISLATION EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....	4
OBLIGATIONS DES PARTIES EN CAUSE.....	5
TROIS DROITS FONDAMENTAUX	7
CE QU'OFFRE	8
POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ	8
POLITIQUES ET PROCÉDURES.....	8
COMITÉS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ.....	8
CE QUE VOUS APPRENDREZ	9
TOUT RISQUE IGNORÉ EST UNE MENACE.....	9
MALADIES PROFESSIONNELLES	9
ACCIDENTS DU TRAVAIL.....	10
SIMDUT	10
RISQUES PROPRES AUX LIEUX DE TRAVAIL	11
Risques liés aux échelles et risques connexes.....	11
Risques de blessures musculo-squelettiques.....	12
Risques de glissades et de chutes	12
Risques biologiques.....	13
Risques de violence au travail	13
SIGNALEMENT DES INCIDENTS.....	13
SITUATION D'URGENCE	14
VOTRE SUPERVISEUR VOUS INFORME EN PERMANENCE	1
VOTRE LISTE DE CONTRÔLE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ	2
ÉVALUATIONS	3
ANNEXE A : LÉGISLATION PROVINCIALE.....	19
ANNEXE B : COMITÉS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU CANADA.....	20
ANNEXE C : COMMISSIONS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL AU CANADA.....	21
ANNEXE D : ORGANISMES D'APPLICATION DE LA LÉGISLATION AU CANADA	22